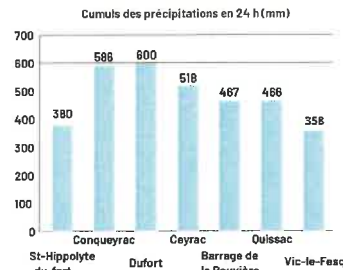


LES VIDOURLADES ET LA CRUE DE SEPTEMBRE 2002



Aimargues - Zone urbaine - Inondation de septembre 2002



LA CRUE DE SEPTEMBRE 2002 EN CHIFFRES

- 830 000 000 € de dommages dans le Gard et 36 000 000 € de dommages dans l'Hérault
- 299 communes du Gard impactées
- 23 personnes décédées dont 2 sur le bassin versant
- 2 400 m³ /s de débit à l'A9, soit l'équivalent d'une piscine olympique par seconde
- Période de retour estimée de 200 à 400 ans



Saint-Laurent-d'Aigouze - Vue du Vidourle -
Crue de septembre 2002

LES VIDOURLADES HISTORIQUES

- 25 et 26 septembre 1907
- 26 et 27 septembre 1933
- 29 et 30 septembre 1958
- 8 et 9 septembre 2002
- 10 au 13 décembre 2002
- 29 et 30 septembre 2014



Gallargues-le-Montueux - Crue de la plaine -
Inondation de septembre 2002

QUELQUES CHIFFRES ET DATES CLÉS

- 2002 : l'EPTB Vidourle lance l'étude globale "Villetelle à la mer"
- 2003-2012: Projet "Plan Vidourle" et PAPI 1
- 2012-2020: PAPI 2
- 2024 : Lancement du PAPI 3
- 21 millions d'euros engagés pour la sécurisation des digues de la rive gauche durant les PAPI 1 et 2
- 24 millions d'euros estimés dans le projet d'aménagement et de sécurisation des digues en rive gauche de la basse vallée du Vidourle

LES ENJEUX EXPOSÉS SUR LES COMMUNES DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX ET D'AIMARGUES

- 107 habitations sur Gallargues-le-Montueux et 1 300 sur Aimargues
- 272 habitants sur Gallargues-le-Montueux et 2 270 sur Aimargues
- De nombreuses routes coupées
- De nombreuses activités économiques impactées
- Des équipements communaux menacés
- Des cultures et infrastructures agricoles
- Le montant des dommages est évalué à environ 5,4 millions d'euros sur Gallargues-le-Montueux et 17 millions d'euros sur Aimargues pour une crue de période de retour 10 ans (900 m³ /s à l'autoroute) et 22,2 millions d'euros sur Gallargues-le-Montueux et 132 millions d'euros sur Aimargues pour une crue équivalente à celle de septembre 2002 (2 400 m³ /s à l'autoroute).

LES AMÉNAGEMENTS DU PROJET DE LA RIVE GAUCHE DU VIDOURLE

Fonctionnement hydraulique actuel de la rive gauche du Vidourle

Le débit du lit mineur du Vidourle est écrêté de façon importante entre l'autoroute et la RN113 étant donné les très forts débordements sur les digues rive gauche sur ce tronçon (essentiellement sur les déversoirs de Pitot) lorsque le débit atteint 800-900m³/s au niveau de l'autoroute à partir de la crue de période de retour 10 ans*.

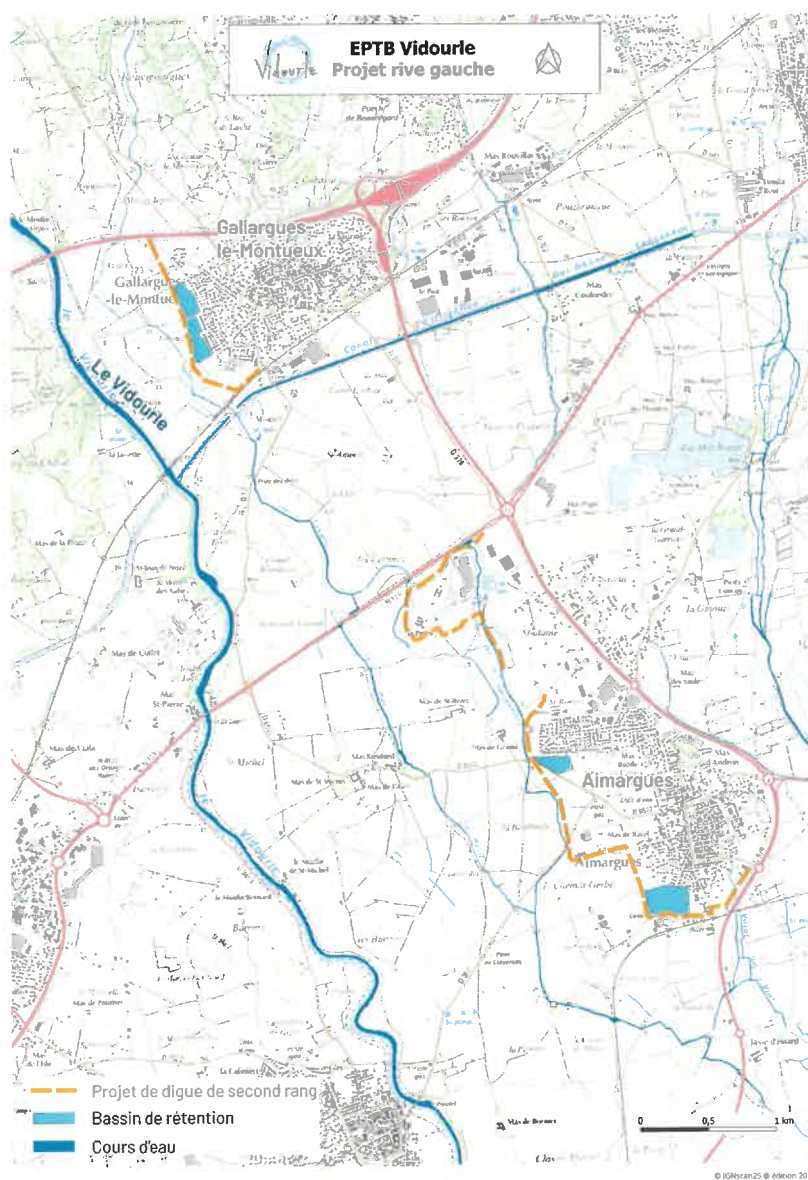
Les volumes surversés continuent de s'écouler dans la plaine vers Aimargues à travers le siphon de la Cubelle sous la voie ferrée et le canal BRL.

Entre la RN113 et St Laurent d'Aigouze, le Vidourle continue de déborder légèrement par surverse sur des points localisés.

Un point de surverse à partir de la crue de période de retour 20 ans est notamment localisé en amont du château de Tellan et un autre au niveau du Mas de Bornier pour une crue de période de retour 10 ans.

Cependant, les volumes surversés dans la plaine ne sont significatifs qu'à partir de la crue de période de retour 20 ans.

* L'occurrence d'une crue (ou période de retour) représente la probabilité qu'un évènement se produise chaque année. Par exemple la crue d'occurrence 10 ans à 1 chance sur 10 de se produire chaque année.



© IGHecan25 © édon 2018

CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET FINANCEMENT DU PROJET

ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Réunions publiques et thématiques

- **3 novembre 2026 - 18h - Lancement de la concertation**
Salle de l'ancienne gare - Gallargues-le-Montueux
- **5 novembre 2026 - 18h - Lancement de la concertation**
Salle Lucien Dumas - Aimagues
- **30 novembre 2026 - 18h - Enjeux environnementaux**
Salle de l'ancienne gare - Gallargues-le-Montueux
- **8 décembre 2026 - 18h - Enjeux agricoles**
Salle Lucien Dumas - Aimagues
- **19 janvier 2027 - 18h - Clôture de la concertation**
Salle Lucien Dumas - Aimagues
- **21 janvier 2027 - 18h - Clôture de la concertation**
Salle de l'ancienne gare - Gallargues-le-Montueux

Le rôle de la garante

La garante est neutre. Elle est chargée de veiller au bon déroulement, à la transparence, à l'égalité de traitement ainsi qu'à l'inclusion de chacun, tout au long de la concertation. Ainsi, elle veille à ce que tous les publics soient représentés et entendus. Elle est à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

Madame Rachel VINDRY
rachel.vindry@garant-cndp.fr

Permanences à Aimagues

- **2 décembre 2026 - 9h à 12h et 14h à 17h**
bureau n°2, centre culturel Aimé Gileni
- **7 janvier 2027 - 9h à 12h et 14h à 17h**
bureau n°2, centre culturel Aimé Gileni

Permanences à Gallargues-le-Montueux

- **17 novembre 2026 - 9h à 12h et 14h à 17h**
Salle de l'ancienne gare
- **17 décembre 2026 - 9h à 12h et 14h à 17h**
Salle de l'ancienne gare

Expression en ligne

Vous pouvez également donner

votre avis sur le projet en ligne :



Consultez le dossier :

www.vidourle.org

Donnez votre avis et vos remarques :

concertation.rive.gauche@vidourle.org

Année 2026

Début des acquisitions foncières à l'amiable rive gauche

Septembre 2002

Crue du Vidourle

2010 - 2016

Confortement des digues de premiers rang de Gallargues le Montueux et Aimagues

NOUS SOMMES ICI

Novembre 2026 - Janvier 2027

Concertation avec garant projet rive gauche

Septembre 2024

Signature du PAPI 3 Vidourle

Novembre 2023

Labellisation du PAPI 3 Vidourle et validation de principe des aménagements prévus au projet

Février 2027

publication du bilan de la concertation par la garante **

Avril 2027

Consultation des maîtres d'œuvre

Mi 2027

Choix d'un négociateur foncier

Fin 2027

Dépôt du dossier d'autorisation environnementale

Début 2028

Ouverture de l'enquête publique

2029 - 2030

Engagement des travaux *

PAPI 4

Suite des travaux



EPTB
Etablissement Public Territorial
de Bassin du Vidourle

EPTB
(Maître d'ouvrage)

20 % HT + TVA



État

40 % HT



Région

20 % HT

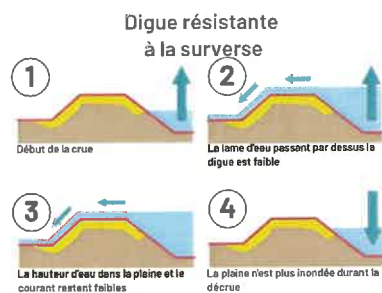
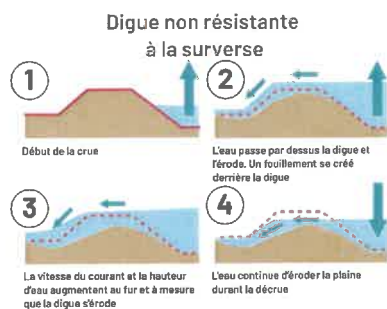


**Conseil
départemental
du Gard**

20 % HT



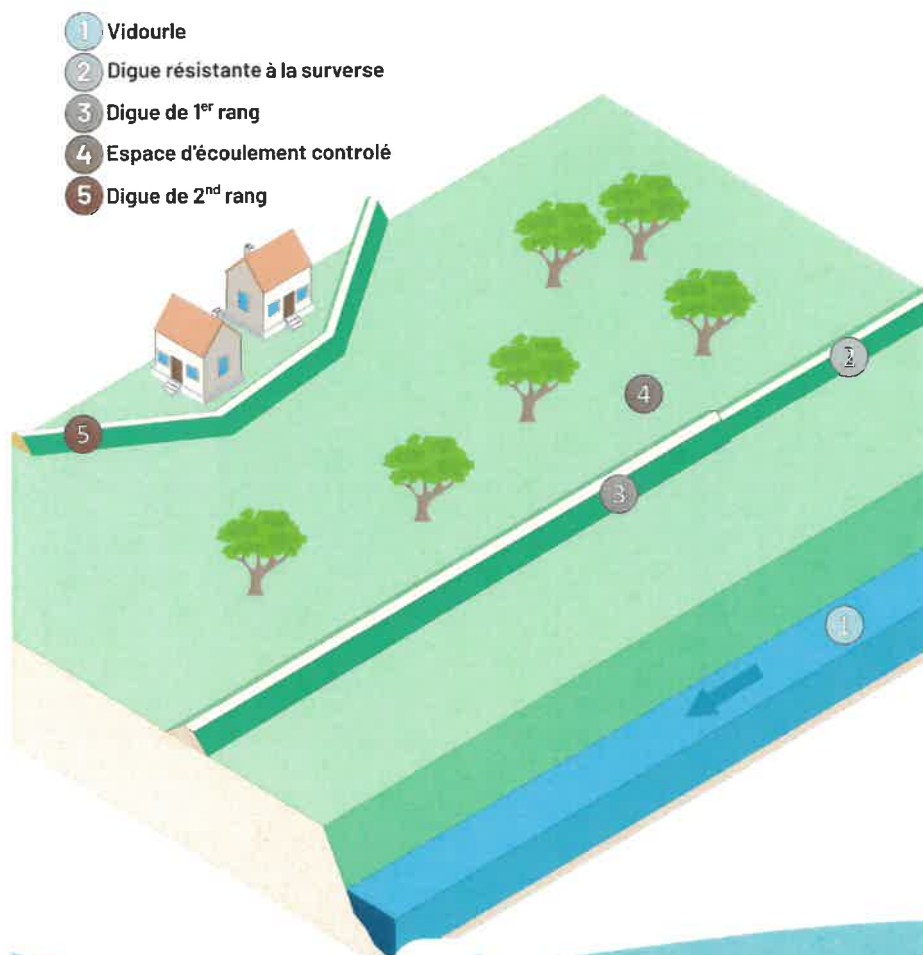
LE FONCTIONNEMENT DES DIGUES DE PROTECTIONS



Brèche dans la digue de Aimargues entre Bornier et Teillan lors de la crue de septembre 2002

Digue de premier rang Placée au plus proche du cours d'eau et de hauteur importante, elle permet d'empêcher les débordements des crues les plus courantes, jusqu'à la limite de ses capacités techniques.

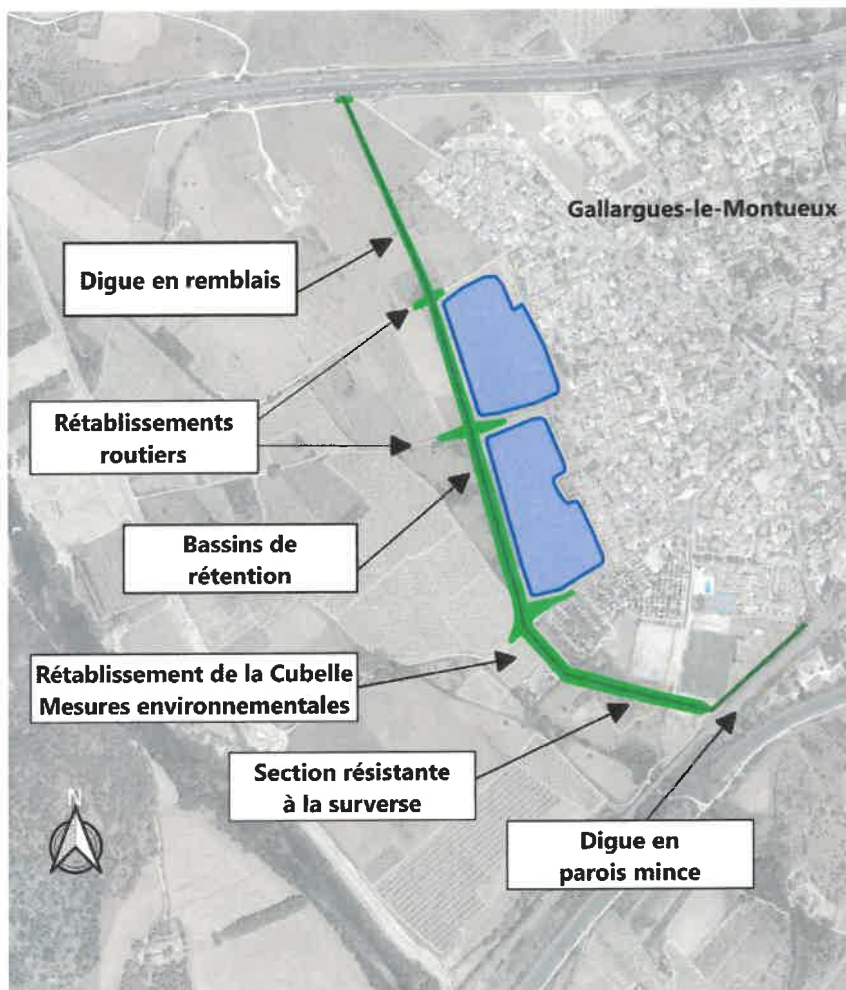
Digue de second rang Placée au plus près des enjeux à protéger (zone urbanisée par exemple) et de faible hauteur, elle permet de maintenir les habitations hors d'eau lors des crues exceptionnelles.



DÉTAIL DU PROJET SUR GALLARGUES-LE-MONTUEUX

Chiffres clés :

- Hauteur : de 0,1 m au niveau de l'autoroute jusqu'à 4 m au niveau de la voie ferrée
- Longueur : 1 400 m de digue en remblais et 200 m de digue mince le long du remblais SNCF
- Bassins de rétentions : entre 1,5 et 2,7 m de profondeur et 70 000 m³ de volume total
- Niveau de protection : le système est dimensionné pour protéger contre une crue type 2002
- Coût total : 8 000 000 € HT



Prise en compte des contraintes environnementales :

Des inventaires faune/flore sur 4 saisons ont été menés en 2019, 2022 et 2024 sur l'emprise du projet pour évaluer les enjeux écologiques et comprendre les impacts sur les habitats naturels et les espèces présentes afin de proposer des mesures environnementales dans une démarche ERC (Éviter Réduire Compenser).

Les espèces rares et protégées présentes sur site (outarde canepetière, oedicnème criard, lézard ocellé ...) sont prises en compte ainsi que les milieux spécifiques afin que l'aménagement ne porte pas préjudice à l'environnement.

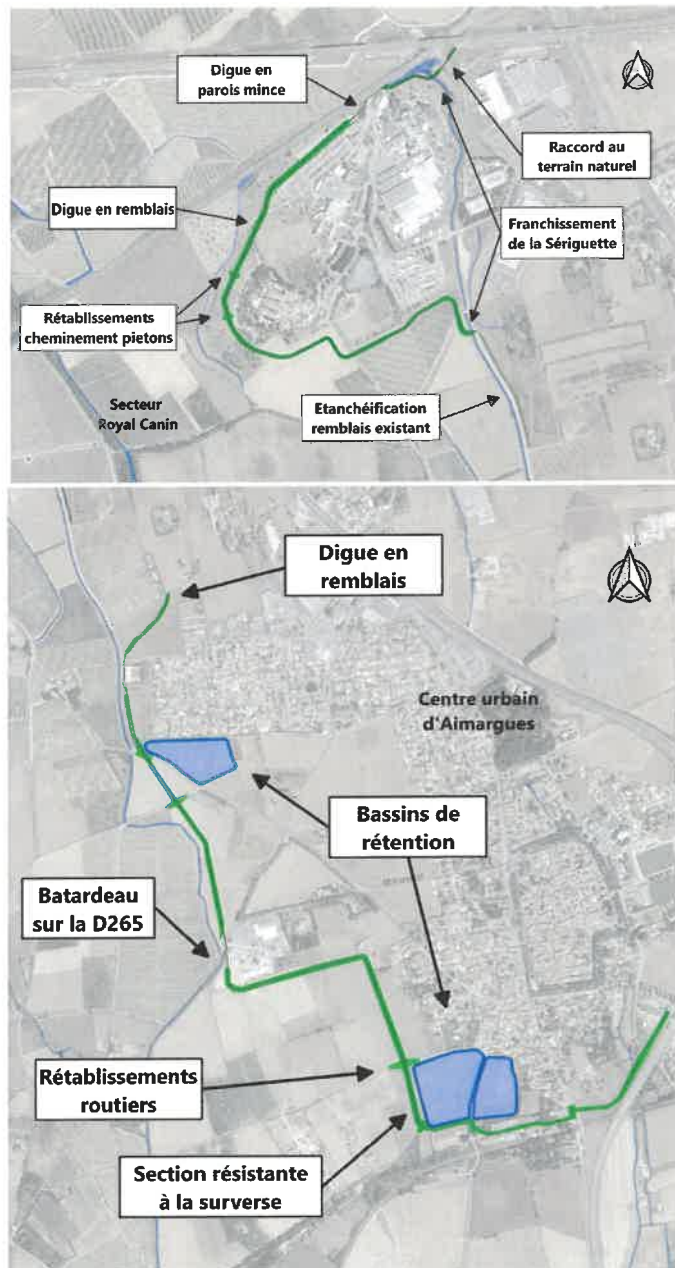
Certains milieux ouverts tels que des friches et des prairies pourront ponctuellement être reconstitués à la fin du chantier pour compenser la perte d'habitats. Ce projet de protection des zones habitées ne se réalisera pas au détriment de la faune et de la flore présentes localement.

Des aménagements paysagers et environnementaux sont notamment prévus autour du ruisseau de la Cubelle avec la création de méandres, de zones humides et des plantations.

DÉTAIL DU PROJET SUR AIMARGUES

Chiffres clés :

- Hauteur : de 0,8 m au niveau de la RN113 jusqu'à 3 m au niveau du chemin de Gerbu
- Longueur : 2 000 m pour la digue Nord et 3 000 m pour la digue Sud
- Bassins de rétentions : entre 1,1 et 1,6 m de profondeur et 88 000 m³ de volume total
- Niveau de protection : le système est dimensionné pour protéger contre une crue type 2002
- Coût total : 16 000 000 € HT



Prise en compte des contraintes environnementales :

Des inventaires faune/flore sur 4 saisons ont été menés en 2019, 2022 et 2024 sur l'emprise du projet pour évaluer les enjeux écologiques et comprendre les impacts sur les habitats naturels et les espèces présentes afin de proposer des mesures environnementales dans une démarche ERC (Éviter Réduire Compenser).

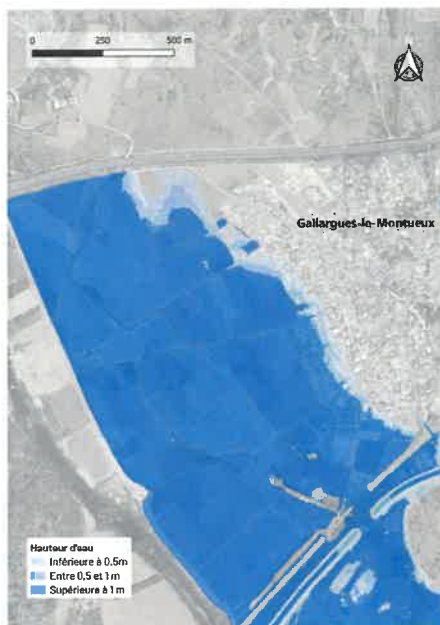
Les espèces rares et protégées présentes sur site (outarde canepetière, oedicnème criard, lézard ocellé ...) sont prises en compte ainsi que les milieux spécifiques afin que l'aménagement ne porte pas préjudice à l'environnement.

Certains milieux ouverts tels que des friches et des prairies pourront ponctuellement être reconstitués à la fin du chantier pour compenser la perte d'habitats. Ce projet de protection des zones habitées ne se réalisera pas au détriment de la faune et de la flore présentes localement.

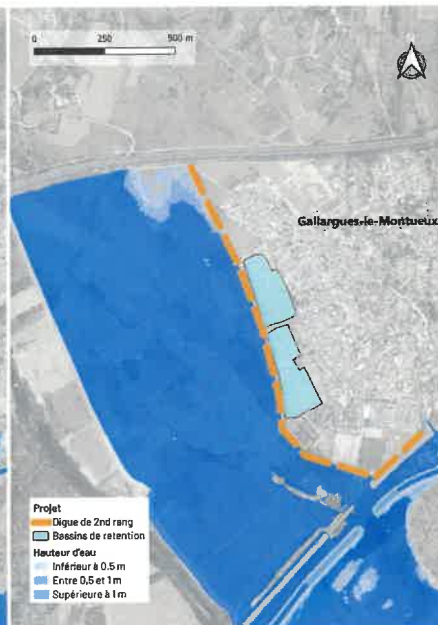
Des aménagements paysagers et environnementaux sont notamment prévus autour du ruisseau de la Cubelle avec la création de méandres, de zones humides et des plantations.

LES BÉNÉFICES DU PROJET GALLARGUES-LE-MONTUEUX

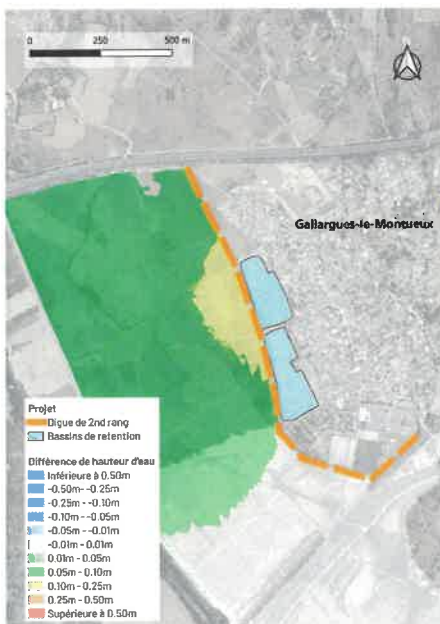
IMPACT D'UNE CRUE TYPE 2002
À L'ÉTAT ACTUEL



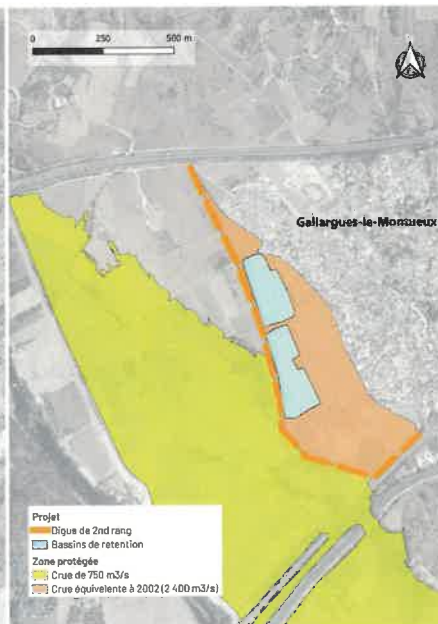
IMPACT D'UNE CRUE TYPE 2002
À L'ÉTAT PROJET



LES VARIATIONS DE HAUTEUR D'EAU



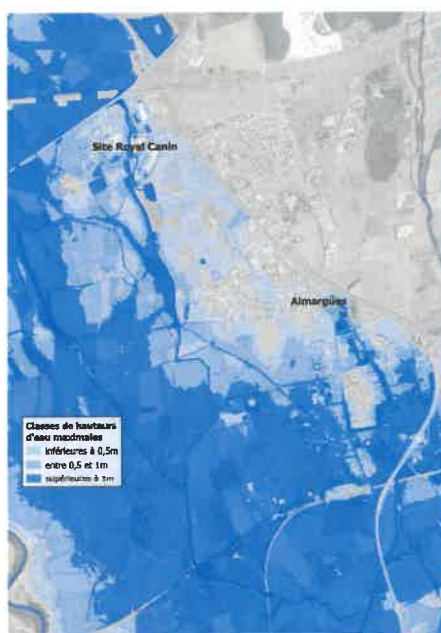
LES ESPACES PROTÉGÉS



Enjeux en zone inondable	État actuel	État projet	Incidence
Nombre de personnes	283	24	92%
Nombre d'habitations	117	22	81%
Nombre d'emplois	33	0	100%
Linéaire de réseau routier	38 km	33 km	12%
Surface agricole	166 ha	166 ha	0%

LES BÉNÉFICES DU PROJET AIMARGUES

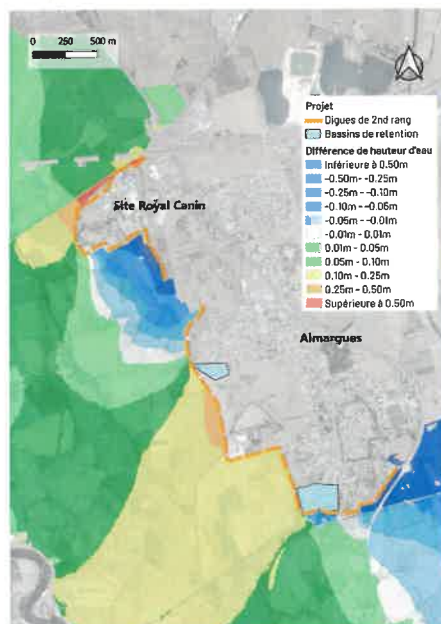
IMPACT D'UNE CRUE TYPE 2002
À L'ÉTAT ACTUEL



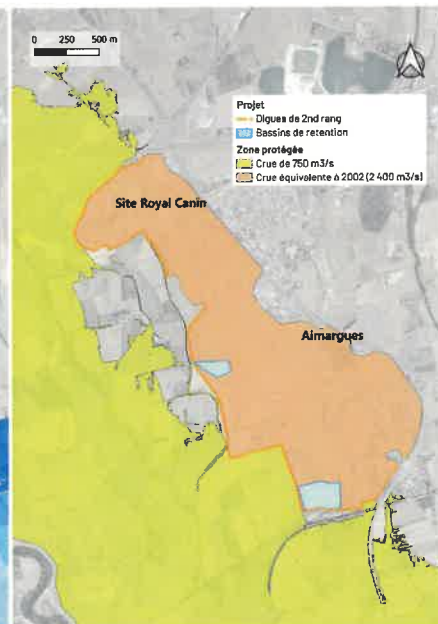
IMPACT D'UNE CRUE TYPE 2002
À L'ÉTAT PROJET



LES VARIATIONS DE HAUTEUR D'EAU



LES ESPACES PROTÉGÉS



Enjeux en zone inondable	État actuel	État projet	Incidence
Nombre de personnes	2 270	276	88%
Nombre d'habitations	1 304	179	86%
Nombre d'emplois	1 760	100	94%
Linéaire de réseau routier	133 km	101 km	25%
Surface agricole	1 198 ha	1 166 ha	3%